



## Répartition de charge copropriété horizontale et eaux usées

-----  
Par Romain2121

Bonjour, j'ai un soucis dans ma copropriété.

C'est une copropriété horizontale et des travaux doivent être fait au niveau de l'évacuation des eaux usées/branchement tout à l'égout. La répartition des charges ne me conviennent pas car elles sont repartis que sur une partie des copropriétaires alors que le règlement de copropriété stipule bien que tout ce qui touche au réseau d'eau fait partie des parties communes, donc doivent être prisent en charge par l'ensemble des copropriétaires. J'ai eu à faire à 2 notaires pour demander un avis, celui qui était la pour mon achat et celle qui a rédigé le règlement de copropriété. Les deux me disent qu'effectivement cela ne leur paraît pas normal mais ils ne veulent pas se mouiller et me propose de faire appel au Cridon et/ou a un avocat spécialisé.

Voici pour le résumé.

C'est la première fois que je viens sur ce site donc je ne sais pas trop comment cela fonctionne donc j'ai essayé de synthétiser au mieux... J'ai bien sûr en ma.possession tous les documents qui peuvent éclairer cette situation.

Merci par avance

Bien cordialement

Romain